

Monsieur, madame les commissaires,

Je n'habite pas l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve mais j'appuie les citoyen.ne.s qui luttent depuis 8 ans contre l'implantation d'une des plus grandes plateformes de transbordement de marchandises en Amérique du Nord par Ray-Mont Logistiques. Les dérogations demandées par l'entreprise pour « optimiser » ses activités sont dérisoires.

Il serait inacceptable qu'une entreprise puisse éviter de planter le nombre d'arbres minimal demandé par le règlement. Il serait inacceptable qu'elle puisse exposer son arrogance en écrivant son nom honni par le quartier sur 300 m². Il est risible qu'elle demande d'installer quelques bornes pour voitures électriques dans son stationnement alors qu'elle prévoioe 1500 passages de camions par jour et une augmentation inouïe de l'activité ferroviaire à moins de 50 mètres d'habitations. Le bruit provoqué par ses activités (entreposage de conteneurs, arrivée des trains sur les freins, klaxons et moteurs des camions) représente un grand risque pour la santé de la population, surtout qu'elle souhaite maintenant pouvoir opérer pendant la nuit. De plus, l'emprise de l'entreprise sur l'aménagement et le paysage du quartier (déplacements de rails, fermetures de la rue Dickson qui devient un cul de sac pour permettre le passage de ses trains, prolongement d'une autoroute et construction d'un échangeur 3 étages, imposition de huit étages de conteneurs et un mur anti-bruit devant nos fenêtres) est absolument inadmissible.

Tout porte à croire que notre quartier, notre ville, est construite pour permettre aux entreprises de faire des profits, et non pour offrir une demeure et un milieu de vie épanouissant à nos enfants.

Je demande au conseil municipal de faire preuve de courage, de refuser les demandes de Ray-Mont et de se tenir debout pour protéger la santé et l'environnement dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Cordialement,

Valérie Damoiseau